

France-Nice: Urban planning and landscape architectural services

OJ S 11/2016 16/01/2016

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: EPA Plaine du Var

Postal address: 455 promenade des Anglais, BP 33257

Town: Nice Cedex 3

Postal code: 06205

Country: France

For the attention of: Ophélie Salle

E-mail: ophelie.salle@epa-plaineduvar.com

Telephone: +33 493217119

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://epa-plaineduvar.e-marchespublics.com>Address of the buyer profile: <http://epa-plaineduvar.e-marchespublics.com>**Additional information can be obtained from:**

Official name: EPA Plaine du Var

Postal address: immeuble Nice Plaza, 455 promenade des Anglais, BP 33257

Town: Nice Cedex 3

Postal code: 06205

For the attention of: Ophélie Sallé

E-mail: ophelie.salle@epa-plaineduvar.com

Telephone: +33 493217119

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.3. Main activity

Other: Aménagement

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Accord cadre mono-attributaire de maîtrise d'oeuvre urbaine pour la réalisation d'une opération de développement urbain sur le secteur des coteaux du var à Saint-Jeannet (06).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Coteaux du Var, 06640 Saint-Jeannet.

NUTS code FR823 Alpes-Maritimes

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 9

In the case of framework agreements, provide justification for any duration exceeding 4 years:

La durée de l'accord-cadre est exceptionnellement de 9 ans au regard de la nécessité de garantir la permanence d'une équipe de maîtrise d'oeuvre urbaine. En effet, cette opération d'aménagement le nécessite en raison: — d'une longue durée décomposée en deux ou plusieurs phases, -du phasage de la commercialisation de l'opération, — de la nécessité d'appuyer les procédures réglementaires et les adaptations des documents d'urbanisme par l'expertise technique du maître d'oeuvre.

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Accord-cadre de maîtrise d'oeuvre urbaine pour la réalisation de la ZAC Coteaux du Var d'environ 10 hectares qui permettra de développer près de 390 logements dont 33 % de logements sociaux.

Enveloppe prévisionnelle des travaux: 6 500 000 EUR (HT).

Opération d'aménagement comprenant l'ensemble des travaux de voirie, de réseaux, d'espaces libres et d'installations diverses à réaliser pour répondre aux besoins des futurs habitants ou usagers des constructions à édifier à l'intérieur du périmètre de l'opération.

L'intervention sur le secteur des coteaux du var à Saint-Jeannet vise les objectifs suivants:

- renforcer l'attractivité du cadre de vie du territoire;
- proposer de nouveaux logements qualitatifs;
- développer une offre immobilière résidentielle diversifiée incluant un tiers de logements sociaux;
- offrir des espaces publics généreux.

Sous réserve des résultats des études en cours et à conduire par l'EPA pour finaliser le projet avec l'appui de la maîtrise d'oeuvre urbaine, le programme concernera notamment la réhabilitation et la création de voirie (sur environ 1 800 mètres linéaires) et la création d'espaces publics (près de 4 000 mètres carrés).

L'accord-cadre a pour objet de définir les conditions de passation des marchés subséquents de maîtrise d'oeuvre urbaine conclus en application des articles 74 et 76 du code des marchés publics.

Les marchés subséquents seront attribués à la survenance du besoin.

II.1.6. CPV code(s)

71400000 Urban planning and landscape architectural services, 71240000 Architectural, engineering and planning services, 71310000 Consultative engineering and construction services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

L'accord-cadre est passé sans montant minimum et sans montant maximum.

le programme se décompose en 2 secteurs:

- une première phase de développement de 170 logements dont 57 logements sociaux autour d'un espace public et desservis par une voirie réhabilitée et un nouvel axe viaire créé,
- une seconde phase de 220 logements dont 72 logements sociaux et infrastructure viaire de desserte.

Le périmètre de la ZAC qui sera créé en 2016 couvrira 10 hectares.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Avenants.

En application de l'article 35 ii 6° du code des marchés publics, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de faire réaliser des prestations similaires par le titulaire.

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 108 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Responsabilité décennale (articles 1792 et 2270 code civil).

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Caractéristiques des prix: prix forfaitaires et prix unitaires

modalités de variation des prix: révision

modalités de financement: sur fonds propres de l'EPA plaine du var

paiement des marchés subséquents par virement administratif avec un délai maximum de 30 jours

avance de 5 % du montant initial (TTC) des marchés subséquents si les conditions de l'article 87 CMP sont remplies.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

— les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement.

— un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement. Il est interdit aux candidats de se présenter en agissant à la fois:

* à titre individuel et en tant que membre d'un ou plusieurs groupements;

* en qualité de membres de plusieurs groupements;
— à l'issue de l'attribution et compte tenu de l'objet du marché, le maître d'ouvrage contractera, dans l'hypothèse d'un groupement, avec un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — Dc1;

— Dc2;

— copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire;

— déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics;

— renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail;

— pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat;

— les attestations d'assurance permettant de couvrir tous les risques liés à la profession et présentant un niveau de garanties approprié et suffisant pour le type de missions objet du marché.

Les candidats peuvent demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'un autre opérateur économique (sous-traitant).

Dans ce cas, ils doivent:

— justifier des capacités de ce(s) opérateur(s) économique(s) en produisant les mêmes documents que ceux exigés ci-dessus à l'exception de la lettre de candidature (Dc1);

— justifier qu'il dispose de ces capacités pour l'exécution du marché en produisant un engagement écrit de chaque sous-traitant précisant que le candidat disposera effectivement de ses capacités pour l'exécution du marché.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacun des 3 dernières années;

— indication des CV et titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché;

— déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature;

— description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise;

— liste des principaux services effectués, indiquant le montant, la date, les destinataires publics ou privés et les prestations effectuées. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut, par une déclaration sur l'honneur de l'opérateur économique.

Il est demandé pour chaque référence le type de mission de maîtrise d'oeuvre exercée, le rôle réel tenu par le candidat, l'importance de l'opération (montant des travaux ou surface). Seront

fournis des photographies et des plans de ces références.

Au sein de cette liste le candidat choisira trois références professionnelles significatives présentant des projets similaires qu'il mettra en évidence, et qui feront l'objet de la fourniture de diapositives demandée ci-dessous.

Pour la présentation des éléments visuels:

*La fourniture par chaque candidat d'un nombre limité de diapositives (3). Les 3 projets présentés sur chaque diapositive doivent figurer dans la liste des références présentées sous le format a4 afin qu'un lien puisse être fait entre « l'image » projetée du projet et les informations plus techniques données sur la liste.

B-lettre de motivation du candidat (une page).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures) no

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 4

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: — qualité des moyens humains présentés (capacités, qualification) (30 %);

— qualité et pertinence des références présentées (50 %);

— capacités économiques et financières présentées (20 %)

En cas de groupement ou de sous-traitance, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières sera globale.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix des prestations. Weighting 30

2. Qualité de l'approche méthodologique et du contenu de la prestations proposée, notamment au regard de l'analyse du site et des enjeux de l'opération. Weighting 30

3. Adéquation de l'organigramme et des compétences de l'équipe proposée par le candidat avec l'opération et de la répartition des rôles des intervenants avec l'organisation, la méthodologie et le contenu de la prestation. Weighting 20

4. Cohérence de la méthodologie proposée avec les caractéristiques du site et respect des exigences environnementales et de la qualité paysagères. Weighting 20

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

15.2.2016 - 15:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Missions confiées dans le cadre du présent accord-cadre:

La mission de base fera l'objet d'un marché subséquent et intéresse la maîtrise d'oeuvre d'infrastructures réalisées dans le cadre d'une ZAC sous maîtrise d'ouvrage EPA. Elle porte sur des aménagements paysagers, mobiliers urbains, plantations, des ouvrages de voirie, réseaux divers, ouvrages d'art.

Elle sera divisée au minimum en 2 tranches:

— une tranche ferme jusqu'à la mission AVP,

— une, ou plusieurs tranches conditionnelles, de la mission de base qui inclut le pro jusqu'à la réalisation des travaux et aor. 2 missions complémentaires pourront être passées qui sont l'OPC et la synthèse.

Les attendus de chaque mission sont détaillés dans le cahier des charges qui sera fourni aux candidats retenus mais le phasage de la mission sera précisé ultérieurement.

Aux fins d'assurer la cohérence de l'opération, le maître d'oeuvre se verra confier d'autres missions, via des marchés subséquents, concernant le suivi du projet urbain, l'assistance à la concertation et la communication, l'accompagnement de la traduction réglementaire du projet et l'accompagnement et le suivi des projets immobiliers.

Le ou les candidats devront présenter obligatoirement les compétences suivantes:

- urbaniste (mandataire de l'équipe dans le cas d'un groupement);
- paysagiste;
- ingénierie en matière de voirie et réseaux divers;
- programmation urbaine;
- études de déplacements, trafic, desserte, stationnement;
- ingénierie développement durable / environnement / énergies renouvelables;
- ingénierie en matière d'hydraulique (dossier loi sur l'eau);
- compétence OPC.

Toute proposition de compétences complémentaires sera appréciée pour sa pertinence au regard du site.

Le site, d'une superficie d'environ 10 hectares est localisé sur la commune de Saint-Jeannet (06).

Le site est occupé par des bâtiments désaffectés.

Parmi ces bâtiments figurent notamment: du bâti léger.

Le projet de la ZAC a pour objet d'éviter l'étalement urbain à l'oeuvre dans le secteur en proposant une offre d'habitat dense répondant au besoin en logements sociaux.

Le programme global des constructions prévoit la réalisation du programme suivant:

- 390 logements en locatifs, accession sociale et accession, dont 129 logements conformément aux exigences de la loi sru;
- des équipements publics d'infrastructures nécessaires à la protection et à la viabilisation de la zone.

La passation de la présente consultation en procédure négociée est fondée sur l'article 74 les conditions de l'article 35.i.2° du code des marchés publics étant remplies.

Une Annexe est à télécharger pour le présent appel à candidature sur le site www.e-marchespublics.com et sur le profil acheteur de l'EPA: <http://epa-plaineduvar.e-marchespublics.com>.

Le dossier de consultation des entreprises sera remis gratuitement aux seuls candidats sélectionnés en application des critères indiqués dans le présent avis.

Une visite sur site sera organisée avec les seuls candidats sélectionnés en application des critères indiqués dans le présent avis.

Les marchés subséquents émis dans le cadre de l'accord-cadre seront attribués à la survenance du besoin.

L'accord-cadre et ses marchés subséquents ne sont pas allotés.

Les marchés subséquents pourront comporter une tranche ferme et une ou plusieurs tranches conditionnelles, et/ou être à bons de commandes.

Remise des dossiers de candidature:

Le pouvoir adjudicateur laisse la liberté des modalités d'envoi aux candidats (papier ou dématérialisé).

1-remise des plis sous format papier:

La remise des plis, sous forme papier, se fera sous enveloppe cachetée contenant les éléments demandés à la section 3 du présent avis. Elle portera les mentions suivantes: « accord-cadre maîtrise d'oeuvre urbaine — secteur des coteaux du var à Saint-Jeannet — ne pas ouvrir — nom du candidat » et sera adressée à l'adresse suivante: EPA eco-vallée Plaine du Var — 455 promenade des Anglais — immeuble Nice Plaza — BP 33257 — 06205 Nice Cedex.

Pour les candidatures remises contre récépissé à l'accueil de l'EPA eco-vallée plaine du var:

Horaires de remise: tous les jours ouvrés de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:30.

Si les plis sont envoyés par la poste ou autres organismes de prestations similaires, ils doivent parvenir à destination avant la date et heure limite indiqués dans le présent avis.

Les plis par télex, télécopie ou support physique électronique ou numérique ne sont pas admises.

2-remise des plis sous forme dématérialisée:

Le profil acheteur de l'EPA eco-vallée plaine du var permet aux candidats qui le souhaitent de remettre leur candidature sous forme dématérialisée (les liens « dossier » et « dépôt » sont accessibles). Pour pouvoir faire un dépôt électronique, l'entreprise doit s'assurer de répondre aux prérequis techniques de la plate-forme e-marchespublics.com (voir le site <http://www.e-marchespublics.com>).

Il est recommandé aux candidats de ne pas transmettre leur candidature en « dernière minute » et de s'assurer par un test préalable qu'ils maîtrisent bien le mode de fonctionnement de la plate-forme.

Un auto-test est accessible depuis l'espace privatif de chaque entreprise sur la plate-forme. Le support téléphonique de la plate-forme n'intervient plus dans l'heure qui précède la date et heure limites de dépôt. S'il intervient sur appel entrant, il ne peut pas garantir la résolution des problèmes du fait du manque de temps restant avant la date limite de dépôt.

Les opérateurs économiques doivent signer électroniquement les pièces de leur dépôt en utilisant un certificat de signature électronique. Ce certificat doit être délivré par une autorité de certification accréditée et permettre de faire le lien entre une personne physique et le document signé électroniquement. L'outil de signature est fourni par la plate-forme e-marchespublics.com (cependant, l'entreprise peut utiliser son propre outil de signature). Suite à l'arrêté du 15.6.2012 relatif à la signature électronique, seuls les certificats RGS ** (niveau minimum) ou RGS*** sont acceptés sur la plate-forme depuis le 18.5.2013. Ces certificats doivent appartenir soit:

— a la liste tenue à jour par la DGME consultable ici: (recommandé)

<http://www.lsti-certification.fr/>

— a la liste européenne tenue à jour par la commission européenne consultable ici:

https://ec.europa.eu/information_society/policy/esignature/trusted-list/tl-hr.pdf

Attention: si le certificat n'est pas référencé sur les 2 listes ci-dessus, ou si l'opérateur économique utilise son propre outil de signature, celui-ci doit permettre la vérification de la validité de la signature et de l'intégrité du document, et ce, gratuitement, en fournissant l'adresse du site internet du référencement du prestataire par le pays d'établissement, et l'adresse permettant d'accéder à l'outil de vérification. Ces informations doivent être fournies sur un document séparé sous la désignation « a propos de la signature ».

Les formats de signature acceptés sont xades, cades, padés.

Il Est demandé aux candidats de respecter les recommandations suivantes:

- les formats des fichiers envoyés ne pourront être que: .doc / .rtf / .pdf / .xls;
- ne pas utiliser certains formats, notamment les “.Exe”, les formats vidéo;
- ne pas utiliser certains outils, notamment les “Macros” ;
- faire en sorte que le pli ne soit pas trop volumineux;
- tous les fichiers envoyés devront être traités préalablement à l'anti-virus, à charge de l'entreprise candidate. Les plis contenant des virus feront l'objet d'un archivage de sécurité par l'acheteur. Ces plis seront donc réputés n'avoir jamais été reçus et les candidats en seront informés dans les plus brefs délais.

Les plis transmis par voie électronique seront horodatés. Tout pli qui parviendrait au-delà de la date et de l'heure limite de dépôt sera irrecevable.

Pour chaque document sur lequel une signature est exigée, la signature doit émaner d'une personne habilitée à engager l'entreprise. Cette personne est soit le représentant légal du candidat, soit toute autre personne bénéficiant d'une délégation de pouvoir ou de signature établie par le représentant légal du candidat.

Attention:

— un dossier compressé signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier compressé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément.

— une signature manuscrite scannée n'a pas d'autre valeur que celle d'une copie et ne peut remplacer la signature électronique.

Copie de sauvegarde:

Le candidat peut effectuer à la fois une transmission électronique et, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur support papier, ou sur support physique électronique. Les documents de la copie de sauvegarde doivent également être signés.

Cette copie doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures à l'adresse indiquée ci-dessus. La copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible:

« objet du marché + nom du candidat + ne pas ouvrir — copie de sauvegarde »

Déroulement de la remise d'une candidature en ligne.

À partir de l'interface proposée, cliquer sur le lien « dépôt » dans la liste des avis.

Lors de la première visite, vous devez vous identifier. Lors des suivantes, il suffit d'indiquer le nom d'utilisateur et le mot de passe validés par la plateforme.

Première étape, vous pouvez vérifier les pré-requis techniques et juridiques liés à la remise d'une candidature en ligne, en consultant la dernière version des « prérequis techniques » sur la page: <http://www.e-marchespublics.com/prerequis>.

Pour une première utilisation, il est recommandé d'effectuer une simulation de dépôt électronique en amont, proposée par la plateforme.

Aucun logiciel n'est requis pour cette application, en dehors de la compatibilité de votre poste avec java (version 1.6 minimum). Un autotest est accessible sur la plate-forme dans le menu « aide / pré-requis » de votre espace privatif.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 13.1.2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Nice

Postal address: 33 bd Franck Pilatte

Town: Nice

Postal code: 06300

Telephone: +33 492041313

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Nice

Postal address: 33 bd Franck Pilatte

Town: Nice

Postal code: 06300

Telephone: +33 492041313

VI.5. Date of dispatch of this notice

13.1.2016